

Nomination d'un nouveau Premier ministre

Faure Gnassingbé pourrait surprendre tout le monde

Depuis la démission du gouvernement Klassou au début de l'année 2019, le monde médiatique est en ébullition, les acteurs politiques sont dans la gesticulation, la société civile analyse et propose, les observateurs de tout genre font des prévisions ...



PAGE 3

ETRANGER



Bénin

L'opposition béninoise présentera une liste unique aux législatives

Face aux deux blocs constitués il y a quelques mois autour du président de la République Patrice Talon, l'opposition béninoise veut agir comme un seul homme. En conférence de presse ce 16 janvier 2019, les ténors ...

PAGE 4

ASTUCES



Le citron vert

Le nec plus ultra contre les odeurs de transpiration

Si le citron est l'un des fruits reconnus pour leurs nombreuses vertus et bienfaits. Utilisé en cuisine comme remède, il est très efficace contre ...

PAGE 10

Société

Beaucoup d'enfants encore sans leurs pièces d'identité

PAGE 11



Débat / Limitation du mandat du président de l'Assemblée nationale

Que dit la Constitution sur la durée du mandat des présidents du Parlement ?

Recadrage juridique clair à l'endroit des nouveaux parlementaires ! Il y a peine un mois qu'ils sont élus, mais d'ores et déjà, les nouveaux élus togolais font preuve d'une motivation débordant même les limites du vase. Lundi dernier, en effet, lors de leur deuxième session de plein droit les nouveaux députés ont adopté à l'unanimité, une nouvelle disposition limitant à un an (renouvelable), le mandat du président de l'Assemblée nationale, ...

PAGE 4

ANALYSE

Nuit des droits de l'Homme: Le Togo connaît-il des avancées notables depuis le début de l'initiative ?

Le 23 février prochain, se tiendra la troisième édition de la nuit des droits de l'Homme. L'annonce a été faite mercredi dernier par le Collectif des associations contre l'impunité au Togo (Cacit). La présence à cette conférence de presse du prof Alilou Sam-dja Cissé, président de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) et de Henri Gabriel Valot, chef du projet Pro-CEMA (un projet en faveur de la société civile), est le signe que l'initiative est suivie de près. Mais quel est son impact sur le respect des droits de l'Homme dans notre pays ? ...

PAGE 3



*Vous Présente Ses Meilleurs Voeux
Et vous souhaite une bonne Et Heureuse
Année*

2019

	SOMMAIRE Guinée / Législatives 2019 Des menaces de sanctions de la Cedeao sur le processus électoral P 4	Rétro Tech et numérique 2018 Ces innovations qui ont marqué l'année dernière P 5	Douche intime Faire attention P 10	Finances publiques Le Togo sollicite 20 milliards FCFA par émission d'Obligations assimilables du trésor P 11
--	---	---	---	--

BATISSONS

Une belle maison

Tout Togolais aspire à avoir une maison. Chacun y va du nom qu'il veut lui donner pour se cacher ou s'afficher. Je suis en train de faire un "rez", une "petite maison", une "villa". Les fonctionnaires ont leur formule : "je suis sous prêt" pour faire une petite maison de 4 chambres et salon.... Les femmes du marché : j'ai économisé pour faire un petit "rez". En fonction de leur fortune, le "rez" peut se transformer en une maison à étage avec une chambre pour chaque enfant alors qu'elle en a au moins 4 pour elle et 4 encore pour son frère... les weekend tout ce monde va voir son terrain, son chantier où est train de "couler" sa dalle. C'est pour dire l'importance que nous attachons à rester dans notre maison.

Mais depuis un temps, nos maisons une fois achevées ou habitables, le calvaire des malfaçons nous donne des migraines. Commence alors des dépenses parallèles avec des gens du métier des bâtiments qui ont des recettes pour nous soulager de nos soucis, mais qui plutôt nous soulagent de nos sous. Ces problèmes commencent avec des murs pas droits ou qui n'ont pas d'angles, des carreaux mal posés,

des plomberies qui nous lâchent chaque 2 semaines ... Le plus fréquent de nos jours c'est la toiture dalle qui coule à chaque pluie. C'est à cause de ces cas de toiture dalle qui coule, que les solutions sont multiples et plus ou moins chères. Ces solutions sont l'œuvre de tout le monde : des personnes qui ont "vécu" cette situation personnellement ou par l'un de leur proche et la "solution" qu'ils vous "prescrivent" a peut-être réussi. Ça va de la

simple chape de ciment amélioré au SIKALITE en passant par l'étanchéité multicouche et similaire et pour finir la poursuite de la construction de la maison avec un étage de plus, cette fois couverte en pente par les tôles bac alu, galva ou tuiles en ciment ou toscane. La réparation d'un bâtiment n'est pas facile. Ça peut engendrer d'autres problèmes que l'on n'a pas imaginés. Pourquoi ne pas mettre tous les atouts de son côté en

faisant l'ouvrage dans le respect des règles de l'art et des normes. Le grand problème que nous devons gérer aujourd'hui pas rapport aux employés des métiers du bâtiment, c'est le recyclage, la remise à niveau surtout des maçons, les chefs maçons, les chefs chantiers ...

Bref la chaîne des agents d'exécutions du bâtiment. Et surtout éviter les contrôles destructifs. Si nous mettrons des contrôleurs de travaux sur les chantiers, leurs rôles est d'éviter les erreurs en réceptionnant les parties d'ouvrage avant de passer à l'étape suivant. Nous ne devons pas être fiers d'avoir cassé un mur, un poteau, ... parce que

c'est mal fait. Pourquoi l'avons-nous laissé se faire ? Le contrôleur n'est pas un visiteur ou un observateur des travaux qui constate les erreurs. Il est aussi un acteur. En ce qui concerne les problèmes que nous venons de citer plus haut au sujet des malfaçons dans nos bâtiments, surtout les toitures, nous y reviendrons dans nos prochains articles pour essayer d'apporter des solutions suivant les cas que nous avons répertoriés et surtout comment faire pour éviter le mal depuis la réalisation. Bonne et heureuse année à tous.

Une proposition du Cabinet ZAAL en collaboration avec Togo Matin

ACHETEZ & LISEZ désormais

sur **MONKIOSK.com**
 ou
 sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com
www.alome.com

<p>TOGOMATIN</p>	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG..LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie	Essoyodou Awih Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : Togo Express Tirage : (2000 exemplaires)
-------------------------	--	---	--	--

ANALYSE

...Le thème de cette édition est : « renforçons notre engagement ». **Véritablement**, l'engagement de tous est nécessaire si nous voulons voir le respect des droits de l'Homme s'imposer comme une règle incontournable dans notre pays. « Nous voulons un Togo sans violation des droits de l'Homme où

les victimes rétablies dans leurs droits et dignités contribuent effectivement au développement de leurs communautés », a déclaré Spero Mawulé, président du Cacit. Mais parvenir à cet idéal n'est pas chose aisée. Les pouvoirs publics ont leur partition à jouer. Mais la société civile dans son ensemble et la population ont aussi leur rôle à jouer. Très

souvent, lorsqu'on parle des droits de l'Homme on pense au gouvernement qui peut user de la force publique. Mais les gens violent régulièrement les droits de leurs prochains à la maison, dans la rue, au travail etc...C'est pourquoi une initiative comme la nuit des droits de l'Homme doit impacter véritablement tous les aspects de la vie sociale de notre pays. Heureusement que

les organisateurs innovent cette année en décidant de rendre pratique l'événement. Ces derniers ont décidé d'œuvrer pour le droit à la santé qui est souvent oublié alors que c'est un droit fondamental de l'Homme. Alors le domaine choisi par la NDH 2019 pour travailler sur la justice sociale est le droit à la santé. Le Centre universitaire (CHU) Sylvanus Olympio

est choisi pour des actions de lobbying et de plaider pour l'amélioration du cadre et des conditions de prise en charge des patients. En ce qui concerne les prix, ils seront décernés à des acteurs de divers domaines déterminants du développement durable. Vivement que la nuit des droits de l'Homme généralise leur respect.

Edem Dadzie

Débat / Limitation du mandat du président de l'Assemblée nationale Que dit la Constitution sur la durée du mandat des présidents du Parlement ?

Recadrage juridique clair à l'endroit des nouveaux parlementaires ! Il y a peine un mois qu'ils sont élus, mais d'ores et déjà, les nouveaux élus togolais font preuve d'une motivation débordant même les limites du vase. Lundi dernier, en effet, lors de leur deuxième session de plein droit les nouveaux députés ont adopté à l'unanimité, une nouvelle disposition limitant à un an (renouvelable), le mandat du président de l'Assemblée nationale, texte introduit ensuite par les députés dans le règlement intérieur actualisé de l'Institution.

La Cour constitutionnelle vient de rejeter cette disposition limitant le mandat du président de l'Assemblée nationale, en se fondant sur l'article 54 de la constitution qui stipule que : « L'Assemblée nationale est dirigé par un président assisté d'un bureau. Le président et le bureau sont élus pour la

durée de la législature dans les conditions fixées par le règlement intérieur de chaque assemblée. » Au lendemain de l'adoption de cette nouvelle disposition, la polémique est allée en crescendo. Beaucoup de commentateurs sont allés de leurs opinions, en dénonçant surtout pour bien d'entre eux, une disposition qui

pourrait affaiblir le président de l'Assemblée nationale, deuxième personnalité du pays. La Cour constitutionnelle togolaise que dirige Abdou Assouma a souvent vu sa légitimité battue en brèche et contestée. Elle est, elle-même visée par le vaste chantier des réformes institutionnelles, telle que



Abdou Assouma

suggérée par la Cédéao par la feuille de route du 31 juillet 2018, en l'occurrence, sa recomposition. Mais sur ce coup, elle n'a fait que dire le droit, face à une réaction des nouveaux députés togolais, qui ne laisse pas de marbre, non plus : voter une telle loi qui viole la Constitution à l'unanimité, par les nouveaux députés, toutes tendances confondues,

c'est pour le moins curieux. Est-ce un choix délibéré pour provoquer des rebondissements politico-juridiques futurs ? Ou des signes avant-coureurs d'un coup politique pour aplanir plus tard d'autres malentendus juridiques ? Le Temps fera indubitablement son œuvre et nous en serons tous édifiés.

D.K.

Nomination d'un nouveau Premier ministre Faure Gnassingbé pourrait surprendre tout le monde

Depuis la démission du gouvernement Klassou au début de l'année 2019, le monde médiatique est en ébullition, les acteurs politiques sont dans la gesticulation, la société civile analyse et propose, les observateurs de tout genre font des prévisions et la population impatiente reste dans l'attente. Même si certaines personnes trouvent que le délai est trop long, on a l'impression que le chef de l'Etat veut faire un remaniement profond. Des noms circulent notamment en ce qui concerne le Premier ministre, mais dans des circonstances pareilles, même si les supputations sont permises, la prudence s'impose. Car nous pourrions tous être surpris.

Komi Selom Klassou, Victoire Tomegah-Dogbe, Mawussi Djossou Semondji, sont quelques noms qui circulent actuellement sur certaines lèvres et surtout dans la presse togolaise. Même si la gestion du Premier ministre démissionnaire ne fait pas l'unanimité, il aura marqué d'une manière ou d'une autre son passage à la primature. Il s'est impliqué personnellement dans la résolution de plusieurs crises dont celle de l'enseignement. M. Klassou s'est résolument positionné sur les nouveaux enjeux de notre temps dont l'économie bleue, le changement climatique. C'est sous son gouvernement que le Plan national de



Faure Gnassingbé

développement 2018-2022 a été adopté. Un document qui définit les priorités du pays pour les années à venir en matière de bien-être de la population. D'ailleurs le PND est qualifié par la société civile de programme de développement le plus inclusif que le pays ait connu depuis quelques années.

Toutefois, le fils du Royaume d'Agokoli a-t-il les arguments nécessaires pour amener le chef de l'Etat à le reconduire ? Nous le saurons dans les tout prochaines heures ou jours. Victoire Tomegah Dogbe, ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi

des jeunes, très proche collaboratrice du chef de l'Etat, d'ailleurs sa chef de cabinet pourrait-elle créer la surprise ? En tout cas, elle a fait ses preuves depuis des années. Cela ne sera qu'une reconnaissance pour la gente féminine, une promotion de l'égalité entre les genres tant encouragée aujourd'hui. Ce serait une première dans l'histoire du Togo.

Mawussi Djossou Semondji, ancien ministre de la Planification du développement et actuel conseiller du chef de l'Etat, fera certainement un choix judicieux en faveur du développement surtout avec la mise en œuvre du PND qui doit connaître une vitesse de croisière dès cette année. Assez discret jusqu'ici même lors de la crise politique togolaise, pourra-t-il sortir du lot et imposer un certain leadership non seulement dans son camp, mais aussi auprès des autres partis politiques et auprès de toutes les forces vives de la

nation ? Des consultations doivent être en cours actuellement ou même que le nom du futur locataire de la primature est connu. Mais jusqu'à ce que le chef de l'Etat ne lève le voile, tout ce qui se dira ici ou là ne relèvera que de la pure imagination. Le chef de l'Etat à qui revient le dernier mot pourrait surprendre tout le monde. Son choix pourrait se porter sur une personne que nul ne voyait venir. Un outsider, un technocrate, une révélation de la scène politique, un membre de la diaspora etc... les possibilités sont actuellement énormes et vu les défis auxquels le pays doit faire face sur les plans politique que social, le futur Premier ministre doit être revêtu d'un certain charisme, une personne qui maîtrise les enjeux de l'heure. Un choix comme celui de l'ancien Premier ministre Gilbert Fossoun Hounbo, fera peut-être l'affaire ? Le chef de l'Etat doit donc être dans l'embarras à l'heure où nous sommes. En attendant la fumée blanche, les Togolais replongent dans leurs imaginations.

Edem Dadzie

Bénin L'opposition béninoise présentera une liste unique aux législatives

Face aux deux blocs constitués il y a quelques mois autour du président de la République Patrice Talon, l'opposition béninoise veut agir comme un seul homme. En conférence de presse ce 16 janvier 2019, les ténors de l'opposition béninoise ont affirmé leur intention commune de s'unir sous une liste et une bannière unique pour les prochaines législatives au Bénin.

Alors que le camp du président Talon s'est constitué en deux blocs pour les élections législatives du 28 avril prochain, l'opposition béninoise, avec à sa tête deux anciens chef d'État, Nicéphore Soglo et Boni Yayi, a réuni la presse hier mercredi à Cotonou pour annoncer qu'elle présenterait une liste unique à ces élections. Ce sera donc une liste unique contre les

candidats de Patrice Talon. Voilà le projet, seule stratégie payante aux yeux d'Eric Houndété, vice-président du Parlement sortant. « Il faut que cela change » ajoute-il, car la majorité actuelle a caporalisé le Parlement. Puis il raconte à l'assistance que depuis novembre 2016, les questions écrites sont restées sans réponse. Ce qui devait être une conférence de presse s'est

transformée en meeting avec des centaines de militants présents. Boni Yayi est plus mesuré, mais il lâche quelques coups. Selon lui le code électoral actuel est l'un des pires du continent... Il faudra donc surveiller votre vote, recommande l'ancien président. Il indexe par exemple, le mode de répartition des sièges qui selon lui manque de transparence. Il a également dénoncé le



L'opposition au Bénin

silence fait dans le code sur les représentants des candidats ou partis politiques dans les bureaux de vote. Il déplore que ce soit le président de la Commission électorale nationale autonome (Cena) qui soit autorisé à désigner le président du bureau de vote et ses assesseurs. Le système de quota et la validité du

processus de vote restent également flous selon le président d'honneur des Forces armées togolaises pour un Bénin émergent (Fctb) qui en arrive à la conclusion que tous les textes du nouveau code électoral manquent de clarté et peuvent être à la base d'une élection non transparente.

T.M.

Guinée / Législatives 2019 Des menaces de sanctions de la Cedeao sur le processus électoral

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest s'est montrée ce mardi intransigeant sur la date des élections législatives en mars 2019 en Guinée-Bissau. Dans un communiqué, la mission de l'institution sous-régionale dans le pays a prôné des sanctions à l'encontre de toute personne qui tentera d'entraver le processus électoral.



Un bureau de vote en Guinée-Bissau

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) fera tout pour que les élections législatives prévues le 10 mars 2019 en Guinée-Bissau aient lieu. Ce mardi, dans un communiqué, la mission de l'institution à Bissau a appelé à des sanctions à l'encontre de tous les politiques et autres personnes qui tenteront d'interrompre le déroulement du processus électoral dans le pays.

A la tête de la délégation de l'organisation sous-régionale, le président de la Commission, Jean-Claude Kassi Brou, a insisté sur l'importance de la tenue de ce scrutin dont la date a été fixée par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement expliquant qu'elles permettront au pays de retrouver la stabilité.

Toujours concernant les élections législatives, la mission de la Cedeao a salué les progrès accomplis par le pays. Elle a ensuite appelé les acteurs politiques et administratifs à se concentrer sur les préparatifs du processus électoral, réitérant son engagement à accompagner la Guinée-Bissau dans le but de lui permettre de mettre définitivement un terme à la crise.

La Tribune Afrique

RDC/Résultat de l'élection présidentielle Martin Fayulu désavoué par la communauté internationale ?

Alors qu'elle était favorable à un recomptage des voix et appelait à la formation d'un gouvernement d'union nationale, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) s'est en quelque sorte alignée sur la position du Conseil de sécurité de l'ONU. Un communiqué très mesuré, qui rappelle celui du Conseil de sécurité et qui retire les moyens de revendications de Martin Fayulu dans le fond devant la Cour constitutionnelle du pays.

Dénonçant un « putsch » électoral de Joseph Kabila avec la complicité de Félix Tshisekedi, le candidat malheureux à la présidentielle du 30 décembre 2018 dernier a introduit une requête auprès de la Cour constitutionnelle du pays pour revendiquer une victoire dont il aurait les preuves.

Après la fuite de certains documents qui attestent ses revendications, et sur l'initiative de la France, le Conseil de sécurité des Nations unies a, contre toute attente, demandé aux acteurs politiques de la RDC de respecter le verdict des urnes et d'user de toutes les voies de recours légales disponibles pour contester les résultats.

Mais comme si cela ne suffisait pas, c'est au tour de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) de s'aligner sur les suggestions du Conseil de sécurité. Alors que cette instance préconisait dimanche dernier, un « recomptage des voix » et appelait à la formation d'un « gouvernement

d'union nationale » en RDC, elle a plutôt félicité le gouvernement Kabila « pour son leadership démontré dans la conduite des élections » et la commission électorale « pour l'organisation et la conduite des élections dans un environnement globalement paisible et ce, malgré certains incidents, l'épidémie dévastatrice à virus Ebola et les problèmes de sécurité ».

Après avoir « pris note du recours électoral introduit à la Cour constitutionnelle contestant les résultats provisoires de l'élection présidentielle », les chefs d'État y appellent les différents acteurs à « rester calmes, agir de manière à consolider la démocratie, à préserver la paix et à traiter tout grief électoral conformément à la Constitution et aux lois électorales ». Par ailleurs, « le Sommet demande instamment à la Communauté internationale de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale » de la RDC.

De ce communiqué laconique, on retient

deux choses évidentes. D'abord, l'unanimité de la communauté internationale de préserver un climat de paix et de sécurité dans le pays en évitant une crise post-électorale avec des conséquences incalculables. Ensuite, quelle que soit la réponse de la Cour constitutionnelle qui a démarré le 14 janvier dernier l'examen des recours introduits par Martin Fayulu, la force restera aux lois en vigueur, jugées favorables à la coalition au pouvoir et à ses affidés.

Mais lorsqu'on imagine la maîtrise de l'appareil de l'État par la coalition au pouvoir, l'on déduit sans l'ombre de se tromper, que le candidat Martin Fayulu ne trouvera pas son salut dans la réponse de la Cour constitutionnelle. En homme averti, Martin Fayulu devrait d'ores et déjà réfléchir à d'autres moyens de revendications et/ou de pression pour se faire entendre, dans le large éventail des moyens conventionnels à sa disposition.

Alexandre Wémima

Rétro Tech et numérique 2018

Ces innovations qui ont marqué l'année dernière

L'actualité numérique a été marquée en 2018 par plusieurs événements et innovations. De l'ouverture du capital du groupe TogoCom au lancement de la construction d'un Carrier Hotel, en passant par la mise en place d'un laboratoire de fabrication numérique à l'Ecole nationale supérieure des ingénieurs (Ensi) et la première conférence nationale sur les données ouvertes, retrouvez, ces quelques innovations qui vont certainement continuer à améliorer les modes de vies des Togolais.



Le gouvernement a adopté en conseil des ministres le 03 octobre 2018, un projet de loi autorisant le transfert au secteur privé, d'une participation de l'Etat au capital de la Holding togolaise des Communications Electroniques (TogoCom). TogoCom est une compagnie publique née de la fusion des leaders togolais de la téléphonie fixe et mobile, TogoCel et Togo Telecom. Pour les autorités togolaises, cette ouverture permettra de consolider la capacité d'investissement de TogoCom et de bénéficier des dernières innovations en matière de TIC pour développer de nouveaux segments de croissance.

Selon la ministre des Postes et de l'Economie numérique Cina Lawson, « cette opération accélérera le développement et les investissements dans le secteur des télécommunications, offrant ainsi une meilleure qualité de service et des prix très compétitifs au bénéfice des populations et des entreprises, tout en soutenant la stratégie

de développement du Togo ».

Le 3 décembre 2018, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a posé la première pierre de la construction de cet ouvrage s'inscrit dans le cadre du Projet régional ouest africain de développement des infrastructures de communication (Warcip). Au Togo, le projet est financé à travers un prêt de 30 000 000 de dollars US de la Banque mondiale. Le Carrier Hotel est un centre d'hébergement et de colocation neutre et ouvert qui intègre un point d'échange internet et offre un accès compétitif à la bande passante internationale. Il sera construit sur une superficie d'1 hectare 6a 27ca et abritera un bâtiment technique composé des salles d'hébergement de serveurs informatiques. Les avantages de l'infrastructure sont multiples. Le Carrier Hotel va favoriser l'amélioration de la connectivité et la réduction des coûts des communications et d'hébergement au Togo. Ainsi, une capacité de bande

passante internationale sera disponible et accessible à moindre coût au public. Grâce à cet ouvrage, les entreprises nationales manquant de moyens pour investir dans l'acquisition et la maintenance de data centers performants pourront facilement avoir accès aux services technologiques.

Depuis le 27 novembre 2018, un laboratoire de fabrication numérique encore appelé FabLab a été ouvert à l'Ecole nationale supérieure des ingénieurs de l'Université de Lomé. Financé à hauteur de 100 millions CFA par l'Autorité de réglementation des secteurs des postes et des télécommunications (ART&P), ce laboratoire permettra de promouvoir l'innovation et la créativité. Les initiateurs veulent favoriser l'éclosion d'une nouvelle génération d'inventeurs et d'innovateurs de la jeunesse togolaise. Le 30 novembre 2018, le Togo a organisé sa première conférence nationale sur les données ouvertes. Cette conférence a permis de faire l'état des lieux de l'initiative Open Data en Afrique, de penser au futur des données ouvertes et de parler du partenariat public-privé dans ce domaine. Pour ce qui est de la création des applications, notons nous entre autres:

L'assurance en ligne avec une application togolaise

Bellis Courtage Assurance (BCA), a officiellement lancé le mercredi 07 mars 2018 à Lomé, ses activités

d'é-courtage et d'assurance via son site www.belliscourtageassurance.com. Spécialisée dans le conseil et la vente d'assurance en ligne, cette plateforme viendra faciliter la souscription et l'adhésion à un contrat d'assurance. Elle permettra de fournir un service plus adapté, plus efficace et plus efficient dans le secteur de l'assurance au Togo. Elle permettra également, de développer ainsi une micro assurance à domicile pour le grand nombre des exclus actuels du système classique d'assurance et assurer à moindre coût à travers la monnaie électronique la sécurité et la bonne collecte des primes pour l'assureur comme pour l'assuré et garantir plus de confort à celui-ci dans sa couverture d'assurance.

Gozem, pour le transport au Togo

Pour améliorer rapidement les conditions de vie en Afrique et libérer le vrai potentiel de la région, GoZem, en collaboration avec de nombreux intervenants dans le secteur privé, public et informel, créent une plateforme technologique qui vise à faciliter l'accès au service de transport de taxi-motos. Cette application met à disposition du client, un taxi-moto à une heure très précise pour un départ déjà connu. Non seulement cela permet d'y aller à temps, mais avec une sécurité optimale. Toutes les motos du réseau sont récentes et correspondent à une charte précise respectée les conducteurs partenaires. Chaque

conducteur est formé et chaque course est sécurisée et suivie. Tous les conducteurs partenaires sont assurés en cas d'accidents.

Academya, au service de l'enseignement au Togo

La technologie et de l'innovation sont un univers dans lequel se plaisent de plus en plus de togolais. Malgré les moyens limités, certains jeunes togolais s'efforcent de mettre leur génie au service du développement. C'est le cas du jeune togolais Michael Brice Pounah, qui a mis au point l'application Academyas. Cette application spécialisée dans le domaine de l'enseignement et des opérations quotidiennes a été conçue pour faciliter, de la façon la plus large possible, l'administration et la coordination de différents groupes ou unités qui interviennent dans l'enseignement. Il s'agit du personnel administratif, du corps enseignant, des parents ou tuteurs et bien évidemment des étudiants

Innov Care Togo, une application pour la santé au Togo

Innov Care est une application mobile permettant de répertorier les pharmacies, centres de santé, des laboratoires d'analyses au Togo. Elle se veut un moyen efficace pour rapprocher les services de santé à la population togolaise. Elle permet également grâce à son système de géolocalisation intégré, de pouvoir identifier les pharmacies (les pharmacies de garde comprises), centres de santé et différents services de soins au Togo.

**Félix TAGBA et
Attipoe Edem Kodjo**

Santé / Fièvre à virus Lassa

Origine de la maladie, état des lieux et dispositif mis en place par le Togo

Le vendredi 04 janvier 2017 dans la soirée, le ministre de la santé Moustafa Mijiyawa, dans un communiqué, a annoncé un cas confirmé de la fièvre hémorragique Lassa, dans le District de Doufelgou (environ 460 km au nord de Lomé). « Il s'agit d'un togolais revenu du Nigeria où il résidait depuis plus d'un an », souligne ce communiqué. La fièvre de Lassa est endémique au Bénin, au Ghana, en Guinée, au Liberia, au Mali, en Sierra Leone et au Nigeria, mais elle est sans doute présente aussi dans d'autres pays d'Afrique occidentale. Le Togo fait désormais partie des pays atteints par cette fièvre. Si c'est pour une première pour le Togo, c'est une fièvre qui vient s'ajouter à la liste des fièvres hémorragiques qui sévissent en Afrique.

La fièvre Lassa est une fièvre hémorragique virale aiguë d'une durée qui varie entre une à quatre semaines, qui sévit en Afrique occidentale. Le virus de Lassa se transmet à l'homme par contact avec des aliments ou des articles

ménagers contaminés par l'urine ou les excréments de la souris. La transmission se fait par les excréments de rongeurs ou par contact direct avec du sang, des urines, des selles ou d'autres liquides biologiques d'une personne malade.

Stupeur après la mort d'une victime au Togo, le ministre rassure



Le ministre Moustafa Mijiyawa

Le ministre de la Santé et de la protection sociale, professeur Moustafa Mijiyawa, a fait le point mardi 15 janvier 2019 de l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Lassa. Jusqu'ici, il n'y a eu qu'un seul mort enregistré dans le cadre de cette maladie, a fait savoir le ministre Moustafa Mijiyawa. « Malgré les efforts déployés par les agents de santé, il a malheureusement succombé le 8 janvier 2019 et enterré dans des conditions sécurisées », a expliqué le ministre. D'après le ministre,

des dispositions sont prises pour faire face à la maladie et éviter sa propagation au sein de la population. « Nous pouvons nous féliciter parce que le système de prévention mis en place par le ministère de la Santé a bien réagi. Je suis sûr qu'avec tout le dispositif déployé, nous allons éradiquer rapidement cette maladie », a rassuré de son côté la représentante résidente de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Togo, docteur Fatoumata Tidiane Diallo.

Source: AfreePress

Mesures préventives, le Togo mets des cibles sous observation

D'après les informations du ministre de la Santé, 70 personnes au total ont été mises en quarantaine et sont suivies de près par les services sanitaires. Il s'agit selon les explications du ministre Mijiyawa, de 30 personnes liées à la première victime confirmée et 40 autres liées à un deuxième cas suspect probable. Selon la

représentante de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Togo, Dr Fatouma Diallo, des mesures idoines sont prises pour soutenir le Togo afin de limiter la propagation du virus. « Le système de la santé est en train de se mobiliser pour faire en sorte qu'il n'y ait plus d'autres cas de la Fièvre hémorragique à virus Lassa », a-t-elle affirmé.

La fièvre Lassa présente en Afrique depuis 1969

Causée par un arenavirus nommé virus de Lassa, proche de la fièvre Ebola, la fièvre Lassa est décrite pour la première fois en 1969 dans la ville de Lassa, dans l'État de Borno au Nigeria. Les premiers cas ont été rapportés dans les années 1950 mais ce n'est qu'en 1969 que le virus a pu être isolé chez une infirmière dans la ville de Lassa au Nigeria. Les conflits qui affectent certains des pays de la zone d'endémie provoquent des déplacements de population qui favorisent les épidémies. Ainsi la Sierra Leone a connu une épidémie d'une ampleur exceptionnelle entre 1996 et 1997, due à une guerre civile.

Cette maladie est un véritable fléau en Afrique de l'Ouest, endroit dans lequel elle est responsable d'épidémies mortelles lorsqu'elle touche

des individus fragiles (réfugiés, enfants, personnes âgées). La maladie a été observée dans plusieurs pays incluant le Nigeria, le Liberia, la Sierra Leone, la Guinée, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Mali et elle est apparue au Bénin en novembre 2014. De plus, la fièvre de Lassa est la fièvre hémorragique la plus souvent exportée hors des frontières où elle sévit. L'infection est propagée par le contact avec des excréments d'un rongeur péri-domestique, *Mastomys natalensis* un animal originaire de l'Afrique subsaharienne. Un grand nombre de ces rongeurs vivent à proximité, voire à l'intérieur, des habitations dans les zones d'endémie. Le virus se transmet par contact avec des urines ou excréments de cet animal.

Le Nigéria, foyer à virus Lassa

Entre 2016 et 2017, il y avait 14 542 cas de fièvre de Lassa avec 1166 décès enregistrés, tandis qu'entre 2017 et 2018, le nombre de cas enregistrés était de 3 467, avec environ 303 décès. En 2018 uniquement, la fièvre de Lassa a fait 143 décès, rapporte le Centre national nigérian de contrôle des épidémies (NCDC). Un chiffre bien inférieur à ceux des années précédentes. Le récent bilan a été rendu public lors d'une conférence de presse donnée ce jeudi 22 novembre à Abuja par le Centre national nigérian de contrôle des épidémies (NCDC). Il ressort de ce décompte que du 1er

janvier au 18 novembre de l'année en cours, la maladie a touché 22 États dont Edo, Ondo et Ebonyi. Le rapport indique que 3 016 cas suspects ont été recensés ces 11 derniers mois. Soit 559 confirmés positifs, 17 probables et 2440 négatifs. Et 143 personnes ont succombé à la maladie. Le NCDC attribue ce recul à des avancées enregistrées suite au plan de riposte mis en œuvre par le gouvernement en partenariat avec des institutions sanitaires internationales dont l'OMS. Un exemple de partenariat que le Togo doit signer d'ores et déjà pour éviter le carnage.

Source: fr.africanews.com

Une statistique ahurissante liée à la fièvre Lassa

La fièvre de Lassa est une maladie virale que l'on trouve en général en l'Afrique de l'Ouest.



Dans les zones d'endémie, jusqu'à 50 % de la population serait infecté par la maladie. Les études épidémiologiques ont dénombrées entre 300 000 et 500 000 cas par an dans les pays d'Afrique de l'ouest. Sur ces 300 000 à 500 000 cas, 5 000 à 6 000 individus succombent chaque année de la fièvre de Lassa. Le taux de létalité est donc d'environ 1 %, mais il atteint 15 % chez les patients hospitalisés. Chez la femme enceinte, la mortalité atteint 30 % et le fœtus décède dans 85 % des cas.

Les signes qui ne trompent pas L'infection est asymptomatique dans environ 80 % des cas.

La maladie incube pendant 6 à 21 jours. Les premiers signes cliniques apparaissent généralement 6 jours après l'infection. Les premiers symptômes qui apparaissent sont peu spécifiques: fortes fièvres, courbatures, pharyngites, vomissements, céphalées. Dans les cas sévères, les signes cliniques s'aggravent : avec l'apparition d'œdèmes, d'hémorragies dans la cavité buccale, nasale, dans le vagin et dans l'appareil digestif, d'épanchements péricardiques et pleuraux, et parfois d'encéphalites. À un stade tardif, des états de choc, convulsions, tremblements sont diagnostiqués, entraînant

généralement la mort deux semaines après l'apparition des premiers symptômes. Les patients qui survivent présentent de graves séquelles dans un tiers des cas, en particulier des myocardites et une surdité uni ou bilatérale. Cette surdité s'estompe dans les 03 mois dans 50 % des cas. Les premiers signes cliniques qui apparaissent sont peu spécifiques et peuvent correspondre à de nombreuses

autres maladies sévissant dans la région comme le paludisme, la dysenterie, les fièvres typhoïdes, la fièvre jaune ou d'autres fièvres hémorragiques virales. C'est pourquoi il est très difficile de diagnostiquer la maladie à un stade précoce. Pour confirmer avec précision le diagnostic, il est nécessaire d'effectuer une sérologie, ce qui est rarement possible dans les zones endémiques.

Possibilité de prévenir la fièvre Lassa?

Il n'existe actuellement aucun vaccin pour cette maladie. La prévention de la maladie passe par la promotion d'une bonne hygiène pour éviter que les rongeurs ne pénètrent dans les habitations. Les mesures préconisées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sont : la conservation des aliments dans des contenants résistant aux rongeurs, l'élimination des ordures loin des habitations, le maintien de la propreté à l'intérieur de celles-ci et la présence de chats. Les

conduites à tenir devant un cas de fièvre de Lassa incluent: l'hospitalisation, l'isolement strict du ou des malades, l'information des autorités compétentes, un traitement étiologique et symptomatique vigoureux et l'identification des sujets entrés en contact. Pour le personnel médical, la conduite à tenir inclut le port de vêtements de protection (masque, gants, tabliers, protections du visage) et stérilisation systématique du matériel contaminé.

Un traitement existe

Le seul traitement efficace actuellement est l'injection intraveineuse de ribavirine, un antiviral utilisé en particulier pour le traitement de l'hépatite C. Pour être efficace, le traitement doit être administré au stade précoce de la maladie. Prescrit dès les 6 premiers jours, il permet de faire baisser le taux de létalité de 90 %. Ce traitement peut engendrer de nombreux effets indésirables en particulier des anémies sévères. Ces effets indésirables sont heureusement réversibles après l'arrêt du traitement. La faible spécificité des symptômes précoces rend le diagnostic difficile dans les premiers jours de la maladie. Cela constitue la principale limite de ce traitement puisque l'antiviral n'est efficace qu'au stade précoce de la maladie. La maladie reste donc actuellement difficile à soigner.

Quelques projets en cours pour venir à bout de la fièvre. Actuellement de nombreux laboratoires recherchent un

vaccin contre la fièvre de Lassa. En particulier, des recherches sont menées par des chercheurs de l'Institut Pasteur et de l'Inserm, au sein du laboratoire P4 au Centre de recherche Mérieux- Pasteur à Lyon, en France. Les chercheurs ont isolé des protéines de surface du virus qui permettent d'activer la production d'anticorps. Cependant on observe des variations importantes, à un taux de 20 %, au niveau de ces protéines. En conséquence les réactions immunitaires peuvent être fort différentes. Pour produire un vaccin efficace, il faudrait réussir à trouver le « dénominateur commun » à toutes ces glycoprotéines qui permettent de stimuler la production d'anticorps agissant dans tous les cas. L'espoir est faible, mais ces protéines restent les seules solutions connues actuellement ouvrant une voie vers l'élaboration d'un éventuel vaccin.

Réalisé par **Attipoe Edem Kodjo**

AVIS DE DECES

EN MEMOIRE DE NOTRE CHERE ET REGRETTEE

Doïse Sohoïnde Dorcas dite Yaovino

Rappelée à Dieu

le 24 Octobre 2018 à Lomé

dans sa 88^e année**Programme des cérémonies****Mardi 05 Février et Mercredi 06 Février 2019:**Présentation de condoléances à Djifa-Kpota de 18h à 20h,
Maison HOGLONOU sise derrière le côté Est du marché de Djifa**Vendredi 08 Février 2019****Veillée:** à partir de 20h à l'aube,
Lieu: Hounakopé, Afagnan-Gblétta
(Bas-Mono Togo)**Samedi 09 Février 2019****Lieu:** Inhumation au cimetière
familial Afagnan Gblétta
(Bas-Mono), Togo
Heure: A partir de 08h30*La famille vous remercie***Traduction**Avez-vous un texte, un document, un
diplôme à traduire?

Plus de soucis, contactez:

Africa Translate Consulting.

Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43

E-mail: dhoglonou@africatranslate.com

**Méditons un peu sur ce texte d'E.Kant**

« L'homme est le seul animal qui doit travailler. Il lui faut d'abord beaucoup de préparations pour en venir à jouir de ce qui est supposé par sa conservation. La question de savoir si le ciel n'aurait pas pris soin de nous avec plus de bienveillance, en nous offrant toutes les choses déjà préparées, de telle sorte que nous ne serions pas obligés de travailler, doit assurément recevoir une réponse négative : l'homme en effet a besoin d'occupations et même de celle qui implique une certaines contraintes. Il est tout aussi faux de s'imaginer que si Adam et Eve étaient demeurés au paradis, ils n'auraient rien fait d'autre que d'être assis ensemble, chanter des chants pastoraux, et contempler la beauté de la nature.

L'ennui les eût torturés tout aussi bien que d'autres hommes dans une situation semblable. L'homme doit être occupé de telle manière qu'il soit rempli par le but qu'il a devant les yeux »

Emmanuel KANT, *Réflexion sur l'éducation* (1776)**Photo du jour**

Commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION**Larry Event Day (LED)**

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
 AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super
 Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du
 Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
 (Qtier Adidogomé, carrefour des
 Franciscaïns), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC.
 Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 14 au 21 / 01 / 2019

St ANTOINE	1048, Avlibération	22 21 29 64
CENTRE	46, Rue de la Gare	22 21 83 30
N-D de MEDJ	Bd du 13 Jan	22 35 20 02
DEO GRATIAS	Kotokou-Kondji	22 21 83 31
AMESSIAME-BE	Marché de Bè	96 32 97 60
KODJOVIAKOPE	Av. Duisbourg	22 21 89 90
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
ISIS	NUKAFU Gapkpoto	70 44 83 87
YEM-BLA	258, Av. Akéï	22 26 76 51
HEDZLANAWÉ	HEDZLANAWÉ	22 26 49 61
THERYA	TOGO 2000	22 61 56 52
CITRUS	Attiégou Yayrakomé	70 44 59 24
PHARMACIE	2000 BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
ELI-BERECAL	Adidogomé,	99 91 13 42
LA REFERENCE	Madiba	22 51 12 12
BONTE	Route SEGBE,	93 95 80 78
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalepédogan	70 43 15 49
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
OSSAN	carrefour AVEDJI	70 40 44 25
DES ROSES	Vakpossito,	70 42 37 72
LA GRÂCE	SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
ESPACE VIE	Agoè Logopé,	99 85 89 07
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito,	70 42 34 64
TAKOE	Zongo	22 34 03 42
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
AVEPOZO	Avepozo	22 27 04 86

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

A l'institut français du Togo



19 JANV. / 10H30 | MÉDIATHÈQUE JEUNESSE | ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE | A PARTIR DE 4 ANS - LOMÉ

Le petit rat de Bernadette Bidaude

Le petit rat est le plus beau de toute la terre, mais il est insupportable, toujours en bêtises ! Un jour, alors que ses parents s'apprêtent à sortir, sa mère lui dit : « Tu prends la cuillère que voilà, tu brasses dans le pot de lait et tu ne bouges pas de là !... »



23 JANV. / 15H00 | SALLE DE CONFÉRENCE | GRATUIT | SÉANCE RÉSERVÉE AUX ADOLESCENTS - LOMÉ

Tamara

d'Alexandra Castagnetti | 2016 | 1h40 Tamara, 15 ans, complexée par ses rondeurs, décide à son entrée en seconde de se débarrasser de son étiquette de « grosse ». Pour clouer le bec des mauvaises langues, elle fait le pari avec sa meilleure amie de sortir avec le premier garçon qui passera la porte de la...



23 JANV. / 20 FÉVR. - LOMÉ

Avec mes mains

Tu aimes découper, coller, dessiner, peindre, bricoler, fabriquer et surtout laisser libre court à ton imagination ? Cet atelier est fait pour toi ! A chaque séance une activité créative originale à amener à la maison ! Médiathèque jeunesse | Adhérents | Places limitées (réservation : mediatheque@institutfrancais-togo.com) | A partir de 4 Les 23 janvier et 20...

Lire

« A la recherche du temps perdu, Tome II » de Marcel Proust. Ed Ligarán. Pp 1-2
« ...Ma mère, quand il fut question d'avoir pour la première fois M. de Norpois à dîner, ayant exprimé le regret que le Professeur Cottard fut en voyage et qu'elle-même eût entièrement cessé de fréquenter Swann, car l'un et l'autre eussent sans doute intéressé l'ancien Ambassadeur, mon père répondit qu'un convive éminent, un savant illustre, comme Cottard, ne pouvait jamais mal faire dans un dîner, mais que Swann, avec

son ostentation, avec sa manière de crier sur les toits ses moindres relations, était un vulgaire esbroufeur que le Marquis de Norpois eût sans doute trouvé selon son expression, « puant ». Or cette réponse de mon père demande quelques mots d'explication, certaines personnes se souvenant peut-être d'un Cottard bien médiocre et d'un Swann poussant jusqu'à la plus extrême délicatesse, en matière mondaine, la modestie et la discrétion. Mais pour ce qui regarde celui-ci, il était arrivé qu'au « fils Swann » et aussi au Swann du Jockey, l'ancien ami de mes parents avait

ajouté une personnalité nouvelle (et qui ne devait pas être la dernière), celle de mari d'Odette. Adaptant aux humbles ambitions de cette femme, l'instinct, le désir, l'industrie, qu'il avait toujours eus, il s'était ingénié à se bâtir, fort au-dessous de l'ancienne, une position nouvelle et appropriée à la compagne qui l'occuperait avec lui. Or il s'y montrait un autre homme. Puisque (tout en continuant à fréquenter seul ses amis personnels, à qui il ne voulait pas imposer Odette quand ils ne lui demandaient pas spontanément à la connaître) c'était une seconde vie qu'il

commençait, en commun avec sa femme, au milieu d'êtres nouveaux, on eût encore compris que pour mesurer le rang de ceux-ci, et par conséquent le plaisir d'amour propre qu'il pouvait éprouver à les recevoir, il se fût servi, comme point de comparaison, non pas des gens les plus brillants qui formaient sa société avant son mariage, mais des relations antérieures d'Odette. Mais, même quand on savait que c'était avec d'inélegants fonctionnaires, avec des femmes tarées, parure des bals de ministères, qu'il désirait de se lier, on était étonné de l'entendre, lui qui autrefois et même encore

aujourd'hui dissimulait si gracieusement une invitation de Twickenham ou de Buckingham Palace, faire sonner bien haut que la femme d'un sous-chef de cabinet était venue rendre sa visite à Madame Swann. On dira peut-être que cela tenait à ce que la simplicité du Swann élégant, n'avait été chez lui qu'une forme plus raffinée de la vanité et que, comme certains israélites, l'ancien ami de mes parents avait pu présenter tour à tour les états successifs par où avaient passé ceux de sa race, depuis le snobisme le plus naïf et la plus grossière goujaterie, jusqu'à la plus fine politesse... »

Coiffure / Tissage

Comment mettre la différence entre le vrai et le faux?

« Authentiques », « les meilleures au monde », « de qualité supérieure »...une petite exploration sur le net donne vite le tournis. Les annonces de vente de tissages sont plus que vaste, avec des qualificatifs parfois exotiques et fantaisistes. Les fabricants usent de leur créativité pour caresser notre imaginaire et il est bien difficile de discerner le vrai du faux.

Un tissage vierge, qu'est-ce que c'est ?

Un tissage vierge est un tissage qui n'a pas été traité chimiquement, et un tissage qui n'a subi aucun processus chimique. Défrisage, coloration ou décoloration sont bannis. Une mèche de cheveu vierge provient normalement d'une donneuse unique. Autant dire que c'est un cheveu totalement humain.

Quand vous acheter un tissage indien, brésilien ou péruvien, il ne doit pas

briller car : « seul les cheveux malaysien sont d'apparence brillante mais pas excessivement comme un tissage synthétique », explique Mme Bernadette, une revendeuse de tissages. « Ces tissages doivent être doux au touché et soyeux, n'hésitez pas à passer vos doigts dans les cheveux, s'ils ne glissent pas facilement, c'est un mauvais signe », renchérit-elle.

Les pointes d'un tissage naturel ne doivent pas être fourchues ou partir



Des tissages

dans tous les sens. Ils doivent aller dans la même direction en suivant le sens du poil. « Rémy Hair est une appellation utilisée pour indiquer des cheveux avec intacte et qui s'emmêlent pas, mais après un lavage

ils seront moins bon car, il y aura beaucoup de nœud et vous aurez du mal à les garder longtemps », ajoute Mme Bernadette par ailleurs.

Si malgré ça, vous avez des doutes et que vous

souhaitez être sûr de votre achat, prenez une crème décolorante qu'on trouve dans toutes les grandes surfaces, appliquer la sur le tissage et patientez trois à cinq minutes maximum, puis rincez. Si l'eau est clair, c'est un bon tissage, si vous arrivez à le démêler naturellement et qu'il est toujours beaux, doux déstressez-vous, vous avez un tissage de bonne qualité. Par contre, si l'eau est noir ou d'une autre couleur, votre tissage a été traité chimiquement et sera difficile à démêler. Vue les sommes qu'on met pour avoir un bon tissage, il est préférable de bien choisir pour ne pas regretter après et pouvoir le réutiliser.

Amirah Biyao

Le citron vert

Le nec plus ultra contre les odeurs de transpiration

Si le citron est l'un des fruits reconnus pour leurs nombreuses vertus et bienfaits. Utilisé en cuisine comme remède, il est très efficace contre la transpiration.



Du citron vert

Le jus de citron vert contribuerait à réduire la sudation et à limiter les mauvaises odeurs, provoquées par des bactéries présentes à la surface de notre peau (composée d'eau et de sel, la sueur est inodore).

Le citron est un déodorant naturel. Il faut juste l'appliquer sous les bras, au niveau des aisselles au moins 15 minutes avant d'aller se doucher. Entre autres précautions d'emploi, on évite de s'exposer au soleil juste après et de l'appliquer après épilation ou dépilation, afin d'éviter les irritations (et de se faire mal).

Avec ses bienfaits purifiants, antioxydant ou encore antibactérien et chargé en vitamine C, le citron est un allié indéniable pour les cheveux ainsi que pour la peau.

Le citron éclaircit, fait briller vos cheveux et leur donne du volume ! Mais attention, il est important de l'utiliser avec modération, car trop de citron agresse et assèche le cuir chevelu... Il agit également contre les pellicules en rétrécissant les cellules du cuir chevelu.

Par ailleurs, Les antioxydants du citron alliés à la vitamine C nettoient en profondeur la peau en détruisant les mauvaises bactéries. Ce fruit atténue également les taches brunes de la peau et agit contre le vieillissement. Ici aussi, il ne faut pas en abuser : à long terme le citron assèche la peau !

Source Fémininbio

Nadia Edodji

Douche intime

Faire attention

Nombreuses sont les femmes à se laver quotidiennement les parties intimes par souci d'hygiène. Mais, toutes les techniques souvent utilisées par les femmes ne sont pas forcément adaptés à cet endroit.

Bannissez les douches vaginales

Cette pratique n'est pas recommandée, car elle risque de détruire l'équilibre de la flore vaginale dont la fonction est protectrice. La toilette intime est uniquement externe. Une toilette intime quotidienne est suffisante, voir une le matin et une le soir. Avec l'excès, on risque de fragiliser inutilement cette zone.

Les gants de toilettes à proscrire

Les gants de toilettes et les fleurs de douche qui sont des nids de bactéries et donc à éviter. Après la toilette intime, la zone doit bien être séchée afin de minimiser l'humidité qui favoriserait la prolifération des bactéries. Changez le plus souvent possible les serviettes de toilette, si vous en utiliser. Le port des sous-vêtements en coton ou en soie, qui sont des matières naturelles sont conseillés. Ils favorisent l'humidité. Evitez pour les mêmes raisons les vêtements trop serrés. Les irritations et infections de cette zone nécessitent d'en parler simplement sans



Une femme, serviette nouée à la taille

tabou avec son médecin, afin que ce dernier puisse prescrire un traitement.

Ne masquez pas les odeurs avec des déodorants

L'utilisation de gel douche en guise de nettoyant intime est aussi à proscrire. Ce type de produit est agressif pour une zone aussi sensible. Sur le marché, l'on trouve une multitude de produits hygiéniques intimes, mais tous ces produits ne sont pas forcément bons pour cette pratique. Ne cherchez donc pas à

cachez les odeurs avec des produits parfumés, ceux-ci fragilisent les muqueuses et entraînent des sensations de brûlure.

Un nettoyage naturel se fait grâce aux sécrétions

En dehors des menstruations, l'appareil génital féminin est tapissé de sécrétions claires qui le protègent des infections. Au cours du cycle menstruel, leur aspect varie et leur odeur change sans pour autant être désagréable.

Amirah Biyao

Société

Beaucoup d'enfants encore sans leurs pièces d'identité

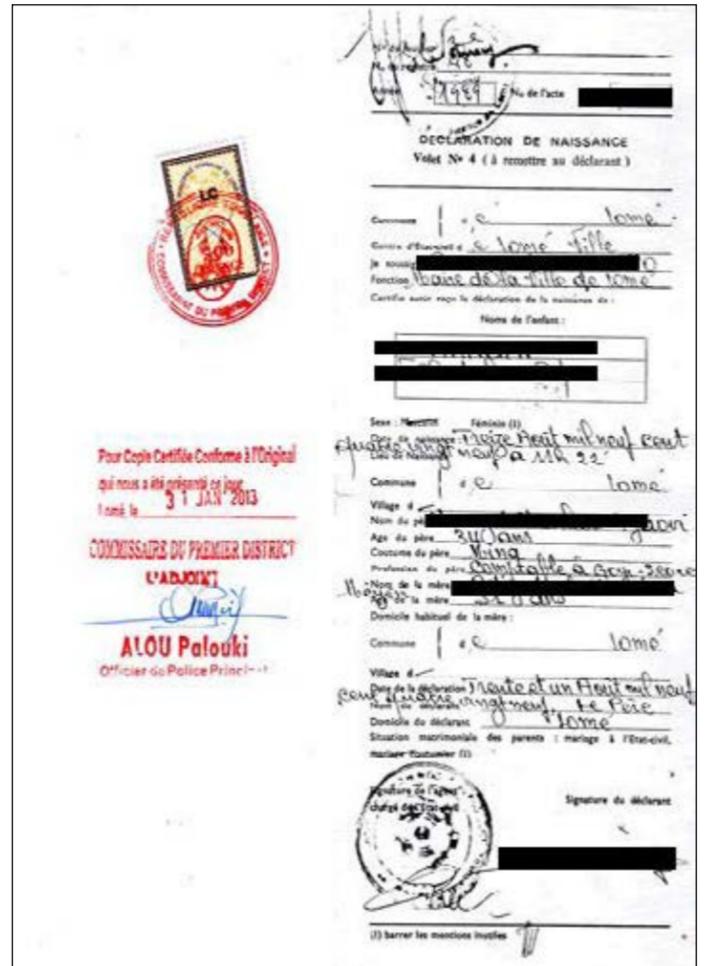
Malgré toutes les sensibilisations faites à l'endroit des parents et de la population en générale ainsi que toutes les actions menées par les services compétentes de l'Etat et les organisations de la société civile, beaucoup d'enfants au Togo grandissent encore sans leurs pièces d'identité. Des papiers qui ne coûtent pas les yeux de la tête mais qui représentent beaucoup pour l'avenir d'un individu.

Dernièrement comme d'ailleurs à l'accoutumée, des opérations foraines de délivrances d'actes de naissances et d'autres pièces d'identité ont été organisées par les services de l'Etat et même par des organisations de la société ou de bonnes volontés à Lomé et sur l'ensemble du territoire togolais. Mais force est de constater que des milliers d'enfants vivent aujourd'hui sans disposer d'une pièce d'identité. Dans une école par exemple, jusqu'à 1003 enfants sans pièces sont identifiés. Et même jusqu'à la classe de CM2 où sans cette pièce on est bloqué, des élèves ne

disposent pas toujours du précieux document. On dirait que tout ce qui est fait ici et là n'est qu'une goutte d'eau dans la mer. C'est dire que le phénomène n'est pas appréhendé à sa juste mesure. Même si l'Etat est le premier responsable de cette situation parce qu'il doit veiller à ce que tous les enfants du Togo disposent d'une pièce d'identité, les parents sont vraiment à blâmer. Le certificat de nationalité est la première pièce d'un individu, c'est lui qui atteste de son existence. Alors, comment pourrait-on à ce 21e siècle où un individu sans papiers ne peut rien faire de sa vie,

laisser un enfant sans pièce ? C'est à la limite criminelle, parce que c'est son avenir qui est en train d'être hypothéqué ainsi. D'ailleurs, de nos jours, une femme qui accouche à l'hôpital voit son enfant enregistré et dispose des moyens pour aller déclarer son enfant avec bien sûr l'aide du père.

Des pesanteurs sociales persistent, l'analphabétisme et les accouchements à domicile ainsi que l'absence de services compétents dans certains coins reculés du pays ne facilitent pas les choses. Mais le gouvernement, la société civile et les autres bonnes



Un extrait d'acte de naissance

volontés qui s'investissent dans ce domaine doivent renforcer leurs actions sur le terrain.

Edem Dadzie

Finances publiques

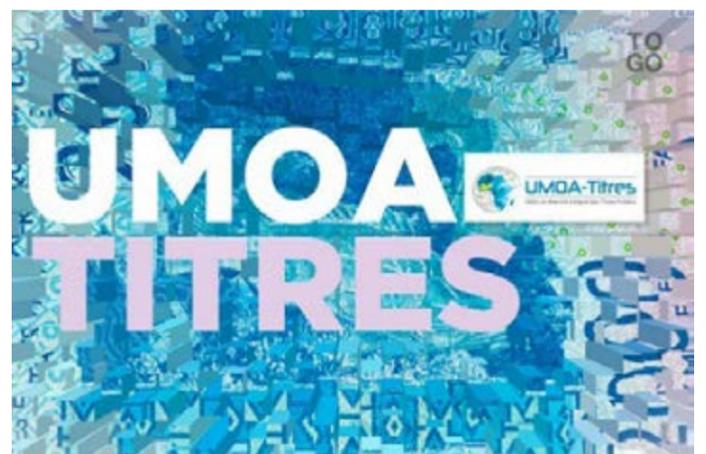
Le Togo sollicite 20 milliards FCFA par émission d'Obligations assimilables du trésor

Le Togo sollicite un financement de 20 milliards FCFA sur le marché financier régional. Cette émission vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales pour assurer la couverture des besoins de l'Etat. Elle fait suite à celle soumise en début de cette année et qui a permis au pays de mobiliser 13 milliards FCFA.

Cette émission d'Obligations assimilables au trésor (OAT) est une adjudication ouverte. Les Obligations assimilables au trésor sont d'une maturité initiale de 3 ans. La valeur nominale unitaire est de 10 000 FCFA pour les obligations. L'échéance est fixée au

28 janvier 2022 et le taux d'intérêt est de 6,25%. Le dépôt des offres peut se faire jusqu'au vendredi 25 janvier 2019. Les soumissions se feront de manière dématérialisée à travers l'application Sagetil-Umoa. Selon l'agence Umoa-Titres les soumissions

sont faites à prix multiples pour les Obligations. L'agence précise que le remboursement du capital se fera le premier jour ouvré suivant la date d'échéance (remboursement In Fine) pour tous les titres. Quant au paiement des intérêts, il se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé



pour chaque maturité et chaque anniversaire.

Pour ce premier trimestre, le Togo envisage de mobiliser sur le marché financier régional 95 milliards de FCFA. Le pays veut mobiliser au total sur

le marché régional 390 milliards de FCFA en vue de financer son budget. La première opération du Togo sur ce marché pour cette année lui a permis de mobiliser 13,625 milliards FCFA.

Félix Tagba

africa

www.africardv.com

Rdv

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine



Coris



Bonne Année
2019

La Banque Autrement
www.coris-bank.com

